

Sermons

Novembre - *Hoji* (pratiques commémoratives) par Issho Fujita

Hoji, traduction littérale « l'événement dharma », est une importante pratique bouddhiste consistant à commémorer une personne défunte et prier sincèrement pour son repos ou celui de son âme. C'est également l'occasion idéale, pour sa famille et ses amis, de reconfrmer les liens humains que le défunt ou la défunte avait tissés, de prendre conscience de tout ce qu'ils lui doivent, de manifester la gratitude qu'ils éprouvent pour lui - ou pour elle - et de se plonger dans une profonde réflexion sur soi-même et la relation entretenue avec lui - ou elle.



Ces pratiques *hoji* sont sensées augmenter le mérite de la personne défunte et qu'il/elle aura ainsi la possibilité de renaître dans la Terre Pure. C'est pourquoi ces *hoji* sont parfois nommés *tsuizen-kuyo* (offrande pratiquée ultérieurement). Dans *Jucchikyo* (Daśabhūmika-sūtra, « le Sūtra des Dix Terres »), trois types d'offrande sont pris en compte et enseignés : (a) les offrandes d'encens, de fleurs, de nourriture, de bougies... etc; (b) les offrandes de louanges et de respect (à travers la psalmodie de *sūtras* et des hommages à Bouddha et à ses enseignements); (c) les offrandes de bonne conduite (en suivant la voie du Bouddha et en menant une vie saine).

Après que le Bouddha est entré dans l'état de nirvana, les moines bouddhistes ont organisé une cérémonie consistant en gassho et prosternations devant le stupa où ses reliques avaient été placées. Ce rituel commémoratif de vénération est à l'origine du *hoji*.

De nos jours, le *hoji* est pratiqué au Japon après l'enterrement du défunt, tous les sept jours à compter du décès, sept fois au total. Ces pratiques commémoratives sont appelées *kinichihoyo*. Elles se basent sur l'antique idée indienne que l'âme du défunt réside dans un monde intermédiaire (*chūin*, ou *chūu* en Japonais) pendant 49 jours après sa mort, errant entre notre monde et le monde à venir. Chacune des périodes de sept jours marque un abandon graduel de ses liens avec notre monde et le 49^{ème} jour, le défunt renaît conformément à sa rétribution karmique.

Dogen Zenji a écrit dans *Shobogenzo Doshin* (Le Cœur de la Voie),

« ...quand on quitte cette vie, et avant pénétrer dans la prochaine, il y a une place appelée le monde intermédiaire. On reste là pendant sept jours. On doit s'appliquer à psalmodier incessamment les noms des trois trésors tout le temps qu'on reste là. Sept jours plus tard, on meurt dans un autre monde intermédiaire où l'on séjourne pendant un maximum de sept fois sept jours (49 jours)... »

C'est à travers une cérémonie funéraire qu'une personne défunte est guidée pour se réfugier dans le Bouddha, le Dharma et le Sangha, afin de devenir un bouddhiste ordonné. Pendant le temps qu'il passe dans un monde intermédiaire, le défunt se consacre aux pratiques bouddhistes sous la protection de plusieurs bouddhas. Les membres de sa famille et ses amis soutiennent eux aussi et encouragent le défunt à pratiquer assidûment le Dharma en observant le *hoji* tous les sept jours. Cette période a également le but de permettre à la famille endeuillée de pleurer la perte subie et de s'y habituer progressivement, pour retrouver un sentiment de paix.

Après le 49^{ème} jour, d'autres pratiques commémoratives ont lieu, telles que la cérémonie du 100^{ème} jour, la 1^{ère} année, la 3^{ème} année, la 7^{ème}, la 13^{ème}, la 17^{ème}, la 23^{ème}, la 27^{ème} et la 33^{ème} année. Ces anniversaires commémoratifs sont appelés *nenkihoyo*. Leur fonction est de soutenir le défunt qui est déjà passé à la Terre Pure tandis qu'il procède sur la voie du Bouddha. La 33^{ème} année (mais parfois la 37^{ème} ou la 50^{ème} année) est généralement la dernière (*tomuraiage*, « la fin du deuil »), et marque le moment où l'on considère que la personne défunte a été absorbée dans l'esprit ancestral général. Cela signifie que l'esprit a été graduellement purifié par le pouvoir de *tsuizen-kuyo*, perdant éventuellement son individualité pour devenir un bodhisattava à part entière (dans le Bouddhisme) ou un dieu gardien (selon le Shinto).

Quand nous prions pour le bonheur d'un défunt après sa mort et que nous accroissons ses vertus par la pratique du *hoji* (*tsuizen-kuyo*), cela peut éventuellement procurer également du bonheur à nous et à notre famille vivant encore dans ce monde. Ainsi, à travers la pratique du *hoji*, vivants et défunts peuvent s'influencer et s'entraider. Bien entendu, cette possibilité n'existe qu'à la condition que cette pratique soit le fait d'une adhésion sincère et réelle. Nous ne devons pas divulguer le pouvoir de ces rituels.

No reproduction or republication without written permission. Copyright © SOTOZEN.COM All rights reserved.